



Montreuil, le 04 décembre 2025

Soutien à la section CGT de la DGAC en Polynésie et aux personnels en lutte

Les organisations de la CGT — **USACcgt, FNEE-CGT, UFSE-CGT et la Confédération** — expriment leur plein soutien à la section CGT de la DGAC en Polynésie et à l'ensemble des agents mobilisés pour défendre leurs droits, leurs conditions de travail et la dignité du service public.

Depuis plusieurs mois, les personnels de la DGAC en Polynésie subissent une **dégradation préoccupante de leurs conditions de travail** : sous-effectif chronique, surcharge d'activité, difficultés à poser leurs congés et conditions matérielles dégradées.

Cette situation résulte directement de **choix et de pratiques de l'encadrement local** qui **n'appliquent pas, ou interprètent à leur manière, les règles et garanties** qui s'imposent pourtant dans les services métropolitains. Ainsi, un **sentiment persistant d'inégalité de traitement** par rapport aux agents exerçant en métropole nourrit un profond malaise professionnel et humain.

Malgré les alertes répétées des représentants du personnel, **le dialogue social reste bloqué**, souvent réduit à une formalité sans effet réel.

Les instances locales sont trop souvent ignorées ou contournées, et les alertes portant sur la santé et la sécurité au travail ne donnent lieu à aucune réponse concrète.

La CGT dénonce cette attitude de **déni et de mépris institutionnel**, contraire aux valeurs du service public et aux obligations de l'employeur.

Dans ce contexte déjà tendu, la **gestion du récent préavis de grève** déposé par les personnels a marqué un **nouveau franchissement de ligne rouge**.

Au lieu d'entendre la colère et les revendications légitimes des agents, l'administration locale a choisi la voie de la pression, de la stigmatisation et du détournement du droit de grève.

Cette attitude est inacceptable : **le droit de grève est un droit fondamental**, inscrit dans la Constitution, et sa remise en cause porte atteinte à l'ensemble des agents publics.

La CGT appelle solennellement la direction de la DGAC à **rétablir un dialogue social loyal, respectueux et constructif**, et à **ouvrir sans délai des discussions sincères** sur les causes profondes du malaise polynésien.

Si nécessaire, la CGT demande l'intervention d'une **médiation réellement indépendante**, afin de restaurer la confiance et de garantir un traitement équitable des personnels ultramarins.

La CGT réaffirme enfin sa **solidarité totale** envers les agents de Polynésie : leur combat pour la justice, l'égalité et le respect est celui de toute la CGT, du service public et des travailleurs..